

## **INFORMATION AUX LOCATAIRES**

L'association de consommateurs ADC LORRAINE a récemment diffusé sur son site internet, sur les réseaux sociaux ainsi que par voie d'affichage et de tracts, certaines allégations relatives à notre projet de contrat multiservices.

Vosgelis conteste formellement ces allégations et utilisera les voies de droit qui lui sont ouvertes pour se défendre.

Nous vous remercions de votre confiance et vous tiendrons informés de nos démarches.